



NOTE D'INFORMATION

n° 25.60 – Octobre 2025

Les Segpa dans les collèges : dans quels types d'établissements ? Devant quels professeurs ? Pour quels élèves ?

- À la rentrée 2024, un collège sur cinq propose la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), scolarisant 2 % des collégiens. Ces sections se trouvent plus souvent dans des collèges publics de milieu urbain, accueillant des élèves, y compris en dehors de la section, d'origine sociale plus défavorisée et de niveau scolaire inférieur à la moyenne.

Les enseignants qui les encadrent sont un peu moins souvent des femmes que ceux des autres élèves. Ils sont plus jeunes et, dans le secteur public, un quart sont issus des corps d'enseignants du premier degré.

Les élèves scolarisés en Segpa dans les collèges s'y maintiennent très majoritairement durant l'ensemble de leur scolarité. En fin de collège, ils sont principalement inscrits dans la voie professionnelle et en CAP, mais un élève sur dix en troisième Segpa en 2023 n'est pas retrouvé en tant qu'inscrit dans un établissement scolaire en 2024, ce qui indique sans doute la fin de ses études.

Enfin, les élèves scolarisés en Segpa ont un ressenti plus souvent positif de leur expérience scolaire que les autres collégiens.

Ministère de l'Éducation nationale

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Julie Kamionka, Violette Marmion, Louise Piquemal, Alexia Stefanou, DEPP-B3, Caroline Caron, DEPP-A5

Édition : Johanna Sztanke

Maquettiste : opixido

e-ISSN 2431-7632

Une section majoritairement proposée dans des collèges publics, socialement défavorisés et de grande taille

La section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) accueille des élèves de la sixième à la troisième présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes. À la rentrée 2024, 21 % des collèges proposent une Segpa, dont 94 % relèvent du secteur public [voir figure 1](#). Ces sections scolarisent 2 % des collégiens, principalement des garçons. Cela représente 16 400 élèves en sixième Segpa, 21 200 en cinquième, 22 000 en quatrième et 21 400 en troisième, soit 81 000 collégiens ([voir figure 7 en ligne](#)). Cette étude porte sur les Segpa implantées exclusivement en collège (96 % des

établissements concernés, les autres étant des lycées professionnels ou des EREA).

Les collèges dotés d'une Segpa sont plus nombreux à proposer des formations professionnelles : 6 % d'entre eux, contre 2 % des collèges sans Segpa. Ils sont également davantage localisés en milieu urbain (84 % contre 67 %) et en éducation prioritaire (33 % contre 11 %). Ils accueillent en moyenne plus d'élèves, 584 contre 452 pour les collèges sans Segpa.

Ces établissements scolarisent des élèves issus de milieu social plus défavorisé que les autres : l'indice de position sociale (IPS) moyen est de 96, contre 110 dans les collèges sans Segpa ([voir figures 3, 4 et méthodologie en ligne](#)).

Cette différence ne s'explique pas seulement par la présence d'élèves de Segpa (IPS moyen de 77) ; les élèves hors Segpa

de ces établissements présentent également un IPS inférieur à celui des élèves des collèges sans Segpa (97 contre 110). De plus, les Segpa sont davantage fréquentes dans les établissements de l'éducation prioritaire. On retrouve également ces écarts dans le secteur privé sous contrat.

Enfin, les élèves de Segpa ont un profil social beaucoup plus homogène que les élèves hors Segpa : l'écart-type de l'IPS est supérieur de 10 points pour ces derniers par rapport aux élèves de Segpa.

Les collèges qui disposent d'une Segpa concentrent les difficultés scolaires

Les classes de Segpa s'adressent à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires

1 Caractéristiques des établissements en fonction de la présence ou non d'une Segpa

Caractéristiques des collèges	Secteur	Nombre de collèges	Proportion qui proposent des formations professionnelles (en %)	Nombre moyen d'élèves	Proportion en milieu urbain (en %)	Proportion en éducation prioritaire (en %)
Collèges ne proposant pas de Segpa	Ensemble	5 523 (79 %)	2,4	452	66,5	11,1
	Public	3 953	2,8	465	63,2	15,5
	Privé sous contrat	1 570	1,6	420	74,7	0
Collèges proposant une Segpa	Ensemble	1 464 (21 %)	6	584	83,8	32,9
	Public	1 373	6,1	580	84	35,1
	Privé sous contrat	91	4,4	649	80,2	0

Lecture : en 2024, les collèges ne proposant pas de Segpa comptent en moyenne 452 élèves, contre 584 pour les collèges sans Segpa.

Champ : collèges publics et privés sous contrat en France à la rentrée 2024.

Source : DEPP, système d'information Scolarité.

importantes. En sixième Segpa, 93% des élèves sont dans les groupes les moins performants en français aux évaluations nationales et 96% en mathématiques, contre respectivement 26% et 32% pour l'ensemble des élèves. À l'inverse, il n'y a pas d'élève de Segpa dans les groupes les plus performants en mathématiques ou en français, tandis que cela concerne 33% des autres élèves en français et 32% en mathématiques.

Les établissements proposant une Segpa scolarisent en moyenne des élèves qui sont davantage en difficultés scolaires que les autres, y compris en dehors des sections d'enseignement général et professionnel adapté. En effet, les élèves hors Segpa scolarisés dans ces collèges sont également moins performants en moyenne que les élèves de collèges sans Segpa : 31% sont dans les groupes les moins performants en français, contre 23% dans les collèges n'accueillant pas de Segpa (respectivement 37%, contre 29% en mathématiques). À l'inverse, 36% des élèves sont parmi les plus performants dans les collèges n'accueillant pas de Segpa, contre 28% des élèves hors Segpa dans les collèges avec Segpa (respectivement 35% et 27% en mathématiques) (voir figure 10 en ligne).

Des établissements qui cumulent des dispositifs et sections spécifiques

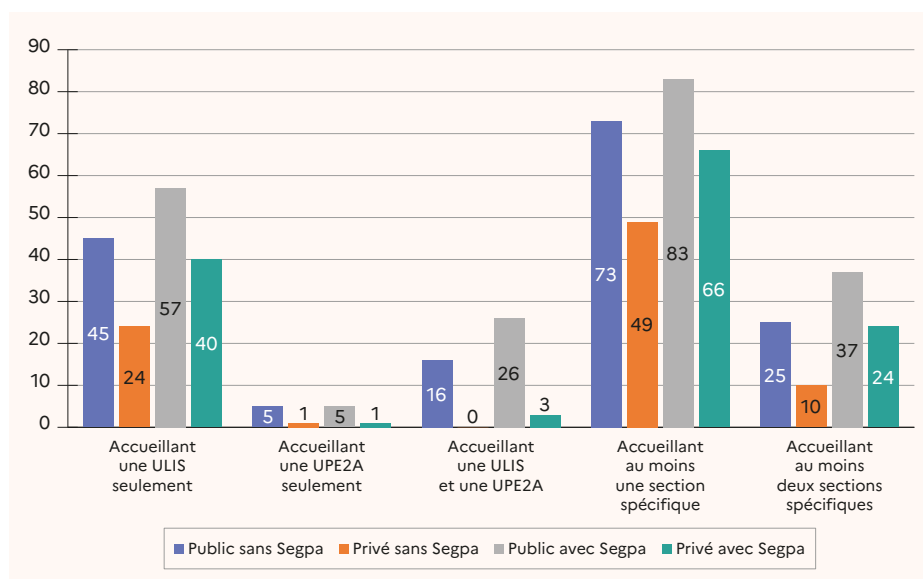
La Segpa coexiste au sein des collèges proposant d'autres dispositifs qui permettent l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, tels que les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS, destinées aux élèves en situation de handicap) **↗ figure 2**. En effet, 85% des collèges dotés d'une Segpa proposent aussi l'un de ces dispositifs, contre 46% pour les autres collèges.

De plus, 82% des collèges avec une Segpa proposent également une section spécifique (section bilingue, section sportive, section binationale, section internationale ou section bilingue langue régionale), contre 67% des établissements ne proposant pas de Segpa.

Un dispositif de milieu urbain inégalement réparti sur le territoire

Les collèges accueillant des Segpa sont plus fréquents dans le Nord-Est de la France et dans les DROM. Les académies où la proportion est la plus élevée sont

2 Collèges disposant de dispositifs et de sections d'accueils d'élèves à besoins éducatifs particuliers (en %)



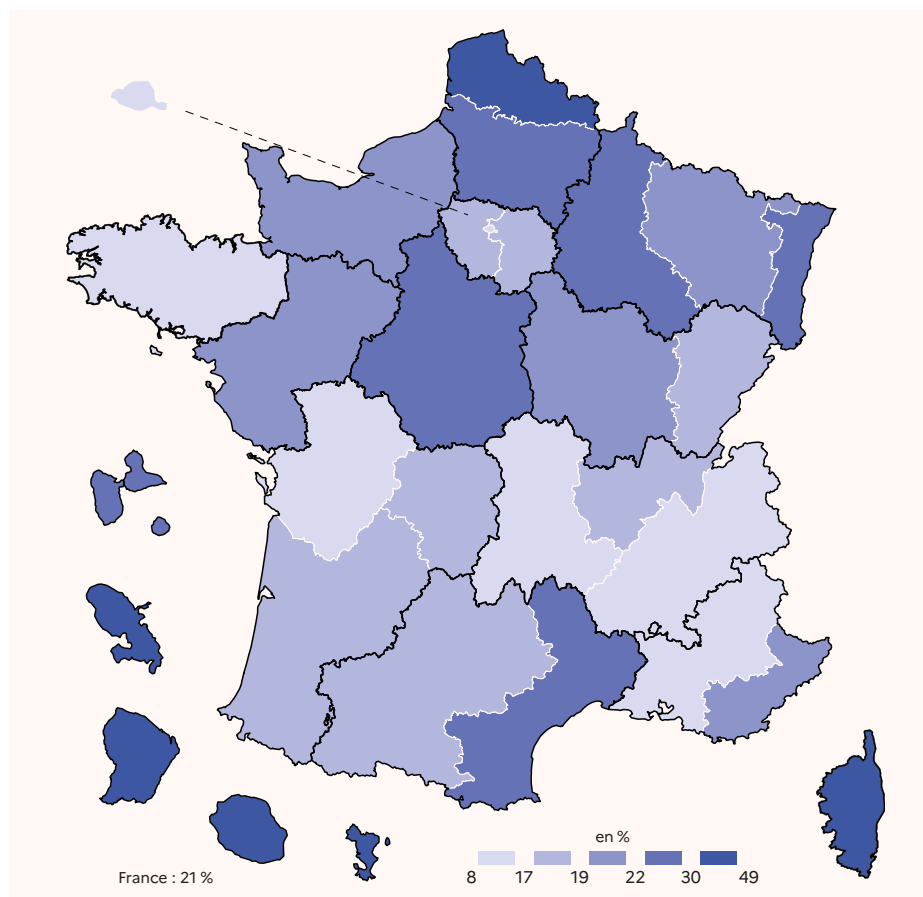
Lecture : en 2024, 26% des collèges publics avec Segpa proposent également des sections ULIS et UPE2A, contre 16% des collèges publics sans Segpa.

Champ : collèges publics et privés sous contrat en France à la rentrée 2024.

Source : DEPP, système d'information Scolarité.

Réf. : Note d'Information, n° 25.60. DEPP

3 Collèges avec une Segpa, par académie, à la rentrée 2024 (en %)



Lecture : en 2024, à Mayotte, 41% des collèges ont une Segpa.

Champ : collèges publics et privés sous contrat en France à la rentrée 2024.

Source : DEPP, système d'information Scolarité.

Réf. : Note d'Information, n° 25.60. DEPP

celles de Guyane (49%), de Mayotte (41%) et de Corse (39%). À l'échelle nationale, cette proportion est de 21% **↗ figure 3**. Dix-sept académies comptabilisent plus

de collèges avec Segpa que la moyenne nationale, tandis que l'académie de Paris est celle qui en compte le moins, avec 8% de ses collèges.

Par ailleurs, 84 % des collèges dotés de Segpa sont situés en milieu urbain, dont 70 % se trouvent dans des communes urbaines denses ou très denses (voir figure 11 en ligne). Enfin, 19 % des élèves de Segpa résident dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, contre 9 % des autres collégiens, soulignant l'attention portée à ces zones par les pouvoirs publics (voir figure 12 en ligne). Les Segpa bénéficient de conditions d'encadrement plus favorables que les autres sections du collège. En moyenne, un enseignant a la charge de 12,2 élèves pendant une heure de cours, contre 24 pour les collèges sans Segpa. En effet, 16 élèves au maximum peuvent être scolarisés dans une classe de Segpa (voir figure 13 en ligne).

Une proportion plus forte de professeurs spécialisés du premier degré ou de professeurs de lycée professionnel

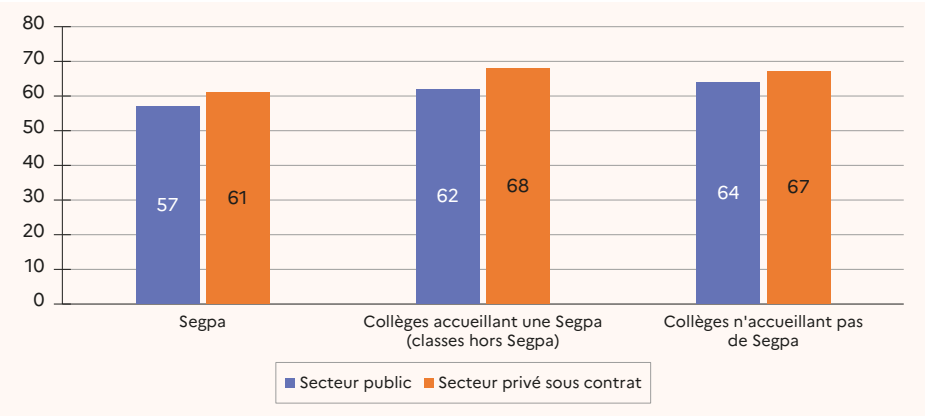
Les professeurs spécialisés du premier degré, spécifiquement formés pour enseigner auprès d'élèves présentant des besoins particuliers, sont très représentés en Segpa. Ils sont 24 % des professeurs en Segpa dans les collèges publics, contre 4 % dans le reste du collège accueillant une Segpa, et 2 % dans les collèges sans Segpa. Ils y assurent l'enseignement du français, des mathématiques et de l'histoire-géographie. Par ailleurs, un professeur sur dix en Segpa est un professeur de lycée professionnel, chargé des enseignements professionnels en quatrième et troisième. Les professeurs contractuels du second degré sont représentés dans des proportions très proches entre la Segpa et les autres sections du collège (autour de 9 %). À l'inverse, l'enseignement en collège public repose quasi exclusivement sur des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique ou sportive (PEPS) ou des agrégés. Ils sont 90 % dans les collèges sans Segpa, contre 56 % des professeurs en Segpa. Par ailleurs, leur champ disciplinaire est souvent restreint à l'EPS, aux langues, aux sciences et technologie et aux enseignements artistiques (voir figure 14 en ligne).

5 Part d'élèves restant en Segpa entre 2023 et 2024 (en %)

Classe en 2024 \ Classe en 2023	Sixième Segpa	Cinquième Segpa	Quatrième Segpa	Troisième Segpa	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Autres situations
Sixième Segpa	0,1	94,9	0,1	0	0,2	3,6	0	0	1,1
Cinquième Segpa	0	0,1	94,8	0,1	0	0,2	3,5	0	1,3
Quatrième Segpa	0	0	0,1	94,5	0	0	0,7	3,1	1,6

Lecture : 94,9 % des élèves de sixième Segpa en 2023 sont en cinquième Segpa en 2024, 0,2 % en sixième classique et 3,6 % en cinquième classique. Champ : élèves de sixième, cinquième et quatrième Segpa scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat en France en 2023. Source : DEPP, système d'information Scolarité.

4 Part des femmes parmi les enseignants de collèges à la rentrée 2024 (en %)



Lecture : en 2024, 57 % des enseignants intervenant dans les Segpa en collège public sont des femmes, contre 61 % des enseignants dans les Segpa en collège privé sous contrat. Champ : collèges publics et privés sous contrat en France à la rentrée 2024. Source : DEPP, bases Relais.

Réf. : Note d'Information, n° 25.60. DEPP

Dans le secteur privé sous contrat, la composition des professeurs de Segpa est un peu différente : il y a plus de professeurs contractuels (19 % contre 10 % dans le public) et moins de professeurs spécialisés du premier degré (15 % contre 24 % dans le public). Cette surreprésentation des professeurs contractuels dans le privé n'est cependant pas propre aux Segpa, les collèges privés sans Segpa se composent de 18 % de professeurs contractuels (contre 8 % pour les collèges publics sans Segpa).

Les enseignants de Segpa sont moins souvent des femmes

En Segpa, la proportion de femmes parmi les professeurs des collèges publics est plus faible : 57 % contre 62 % hors Segpa dans les collèges qui en disposent et 64 % dans les collèges sans Segpa. Il n'y a pas de différences selon leur statut. De même, dans les Segpa des collèges privés sous contrat, la part de femmes est également plus faible (respectivement 61 %, 68 % et 67 %) figure 4. L'âge des professeurs de Segpa est en moyenne proche de celui des professeurs intervenant dans les collèges sans Segpa avec toutefois des différences selon leur statut. Dans le secteur public, les professeurs contractuels sont en moyenne plus âgés (43,8 ans contre 40,1 ans hors Segpa, que le collège en soit doté ou non). Ils sont

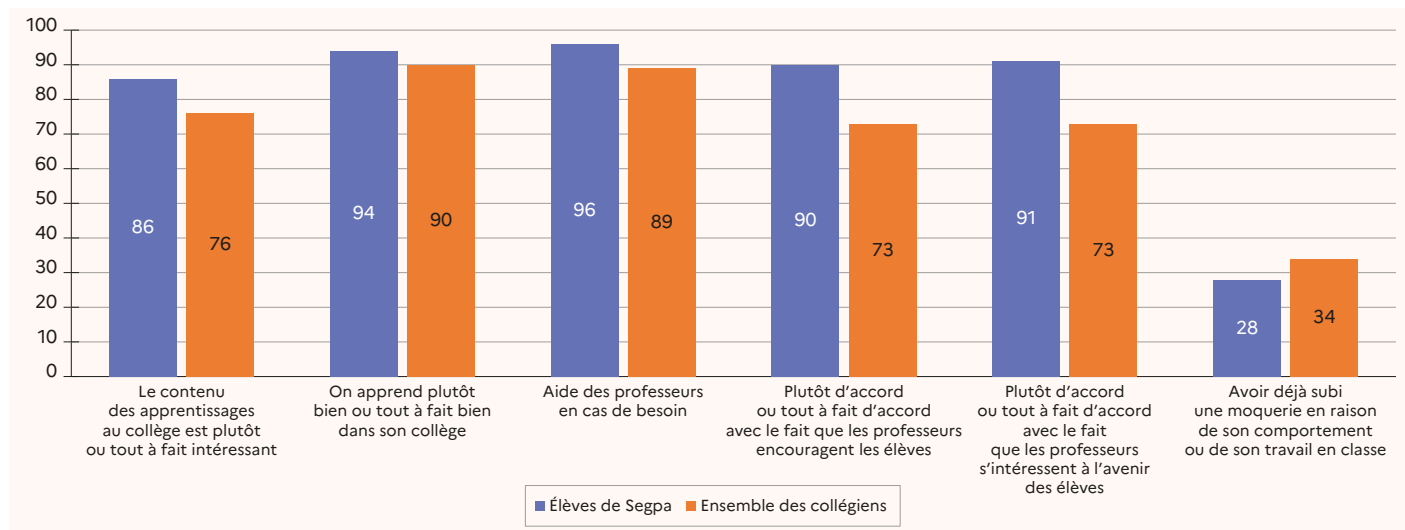
moins nombreux à avoir moins de 35 ans et plus nombreux à avoir 50 ans ou plus. Leur ancienneté dans l'établissement est aussi plus élevée. À l'inverse, les professeurs fonctionnaires ou assimilés des collèges publics sont un peu plus jeunes en Segpa et dans les collèges accueillant une Segpa que dans ceux qui n'en comptent pas. Les professeurs certifiés, PEPS ou agrégés ont un an de moins en Segpa que dans les collèges sans Segpa. Ils ont plus fréquemment moins de 35 ans et moins souvent 50 ans ou plus. Cependant, l'ancienneté des professeurs fonctionnaires est proche : 9,8 ans d'ancienneté en moyenne en établissement pour les professeurs certifiés, PEPS ou agrégés, contre 9,3 ans hors Segpa dans les collèges en accueillant une et 9,4 ans dans les collèges sans Segpa. Enfin, l'affectation en Segpa permet aux professeurs concernés de bénéficier de plusieurs indemnités qui varient selon la certification de professeur spécialisé et le temps de service effectué en Segpa.

À chaque niveau, peu d'élèves de Segpa parviennent à rejoindre une scolarité classique au collège puis la voie générale et technologique au lycée

Les élèves de Segpa restent très majoritairement dans cette section

Réf. : Note d'Information, n° 25.60. DEPP

6 Ressenti des élèves sur leur expérience scolaire dans leur collège en 2021-2022 (en %)



Lecture : 86% des élèves de Segpa interrogés au printemps 2022 déclarent que le contenu des apprentissages au collège est plutôt ou tout à fait intéressant.

Champ : élèves des collèges publics et privés sous contrat en France.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens en 2021-2022.

Réf. : Note d'Information, n° 25.60. DEPP

lors du passage de la sixième à la cinquième. Ainsi, 95% des élèves de sixième Segpa en 2023 sont en cinquième Segpa en 2024, 4% en cinquième classique, 0,2% en sixième classique et 0,1% en sixième Segpa. Ces taux sont similaires lors du passage dans les niveaux supérieurs **figure 5**.

En 2023, après une troisième Segpa, les trois quarts des élèves s'orientent vers les voies professionnelles : 63% sont inscrits en première année de CAP en 2024 et 10% en seconde professionnelle, contre respectivement 3% et 20% pour les autres élèves (**voir figure 15 en ligne**). 12% des élèves de troisième Segpa en 2023 ne sont pas retrouvés dans un établissement de France en 2024 (contre 4% pour les autres élèves). Cela signifie sans doute qu'ils ont arrêté leurs études.

Cette distribution varie lorsque l'on compare les élèves de troisième hors Segpa fréquentant un collège accueillant des Segpa et ceux d'un collège sans Segpa. 68% de ces derniers continuent en seconde générale et technologique (GT) après la troisième, contre 62% des élèves de troisième fréquentant un collège avec des Segpa.

Ils sont moins nombreux que les élèves des collèges accueillant une Segpa à poursuivre leurs études en seconde professionnelle (19% contre 24%) ou en CAP (3% contre 4%). Cela recoupe en partie le fait que les Segpa soient davantage implantées dans les collèges en éducation prioritaire : ces élèves s'orientant plus vers la voie professionnelle que ceux hors éducation prioritaire.

En effet, les élèves de REP+ et, dans une moindre mesure, ceux de REP, poursuivent moins souvent leur scolarité en seconde GT : en 2022, 53% des élèves en troisième

en REP+ et 59% de ceux en REP sont en seconde GT à la rentrée 2023, contre 66% des élèves issus du secteur public hors EP.

Un vécu positif des élèves de Segpa sur leur expérience scolaire

Malgré leur scolarisation dans des collèges présentant plus de difficultés, le ressenti des élèves en Segpa sur le climat scolaire est proche de celui exprimé par les autres collégiens.

Au printemps 2022, la grande majorité des élèves de Segpa déclarent se sentir bien dans leur collège (93%, comme les autres élèves) et dans leur classe (93%, contre 91% pour l'ensemble des collégiens). Ils déclarent aussi avoir de bonnes relations avec les autres élèves et personnels : 84% des élèves de Segpa déclarent une bonne ambiance entre les élèves et 83% de bonnes relations entre les élèves et les professeurs (contre 83% et 82% respectivement pour l'ensemble des collégiens) (**voir figure 16 en ligne**).

Les élèves de Segpa expriment plus souvent que les autres collégiens un vécu positif de leur expérience scolaire **figure 6**.

En particulier, 86% d'entre eux déclarent trouver le contenu des apprentissages au collège intéressant, contre 76% de l'ensemble des collégiens. De même, 94% des élèves de Segpa déclarent bien apprendre dans leur collège, contre 90% de l'ensemble des collégiens. Par ailleurs, les élèves de Segpa déclarent plus souvent être aidés par leurs professeurs lorsqu'ils en ont besoin (96% d'entre eux, contre 89% des collégiens), pensent davantage que les professeurs encouragent les élèves

(90% d'entre eux, contre 73% des collégiens) et s'intéressent à leur avenir (91% d'entre eux, contre 73% des collégiens). Enfin, les élèves scolarisés en Segpa déclarent moins souvent que les autres collégiens subir des moqueries en raison de leur comportement ou de leur travail en classe. C'est le cas de 28% des élèves de Segpa et de 34% de l'ensemble des collégiens. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'information 25.60, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information